

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 octobre 2020

Date de la convocation : 06/10/2020

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Richard BONNEFOUX, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Malik MAOUCHE, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, Mme Virginie OSTOJIC, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Erwann BINET à M. Christophe BOUVIER, M. Christian BOREL à M. Patrick CURTAUD, Mme Dalila BRAHMI à Mme Martine FAÏTA, M. Jean-Yves CURTAUD à Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Daniel PARAIRE à Mme Anny GELAS, Mme Dominique ROUX à Mme Catherine MARTIN, M. Lévon SAKOUNTS à Mme Annie DUTRON.

Absents suppléés : M. Guy MARTINET représenté par sa suppléante Mme Nathalie JOURNOUD, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Secrétaire de séance : M. Thierry SALLANDRE.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE :** Désignation des membres des commissions thématiques

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Le 15 septembre 2020, conformément au code général des collectivités territoriales, les conseillers communautaires de Vienne Condrieu Agglomération ont décidé de constituer les commissions thématiques suivantes :

- Administration générale,
- Finances,
- Economie,
- Agriculture,
- Tourisme,
- Aménagement et planification,
- Habitat,
- Petite enfance,
- Emploi et insertion,

- Cohésion sociale,
- Voirie,
- Eau et assainissement,
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- Climat Air Energie et biodiversité,
- Gestion des déchets,
- Mobilités,
- Evénements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,
- Equipements sportifs.

Il convient aujourd'hui de désigner les membres de ces commissions.

Pour rappel, celles-ci sont ouvertes aux conseillers municipaux des communes membres et ont fait l'objet d'une présentation détaillée lors de la réunion en visioconférence du 22 septembre dernier à destination des élus.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-1 et L. 5211-40-1,

VU les statuts de Vienne Condrieu Agglomération,

VU les élections municipales de mars et de juin 2020,

VU la délibération du 15 septembre 2020 du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération sur la formation des commissions thématiques,

VU l'avis du bureau communautaire,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

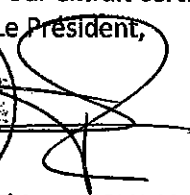
DIT que les commissions thématiques instituées par délibération du conseil communautaire du 15 septembre 2020 sont composées du Président de Vienne Condrieu Agglomération ou son représentant et des membres dont l'annexe est jointe à la présente délibération.

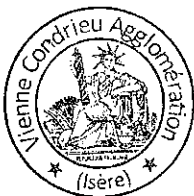
AUTORISE le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 13 octobre 2020

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 15 OCT. 2020
et a été publiée le 15 OCT. 2020

Pour extrait certifié conforme
Le Président,


Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services


Claude BOUR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat